

Demander une avance Loca-Pass

Accéder au Service en ligne

Permet de faire une demande pour l'avance Loca-Pass.

À savoir

Il faut au préalable répondre à un test d'éligibilité et se créer un compte Action Logement.



Ville de
Palavas-les-Flots

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00